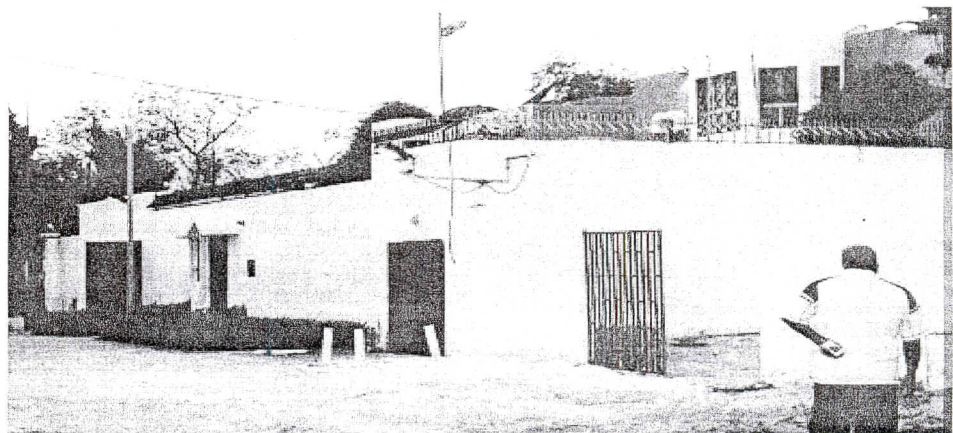


DIPLOMATIE :

Le spectre d'Israël est toujours là

*Y a-t-il, à l'heure actuelle, des rapports quelconques avec l'Etat d'Israël ?
L'Union des Forces du Progrès (UFP), le parti de l'opposition qui monte le*



Le spectre d'Israël est toujours là

Ce qui est sûr, c'est que la décision prise par le pouvoir de la " Rectification ", au plus fort moment de la crise politique de 2008-2009, a contribué grandement à favoriser l'élection en juillet dernier du général Mohamed Ould Abdel Aziz qui avait pris un sérieux risque en se mettant sur le dos Américains et Européens, au moment où il avait besoin de leur soutien. Mais c'est le contraire qui s'est produit ! A croire que la rupture n'était pas effective, (même si les diplomates israéliens ont été sommés de plier bagages dans un délai de 48 heures). C'est aussi à croire que le pouvoir mauritanien avait promis, dans le secret total des chancelleries occidentales, d'entretenir des relations d'un autre genre, comme celles qui ont longtemps existé entre l'Egypte et l'Etat hébreu avant qu'elles ne prennent la tournure qu'elles ont aujourd'hui.

Tout compte fait, il est difficile que l'Etat d'Israël et ses alliés occidentaux acceptent, si facilement, de perdre une relation dont le dernier ambassadeur israélien en Mauritanie, Boaz Bismuth, dit qu'elle " est dans une logique de construction, depuis plus de dix ans, qui va vers la paix. " Propos de diplomate quand on sait qu'Israël doit d'abord œuvrer à la paix avec les Palestiniens, premiers concernés par un conflit qui dure depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les autres pays arabes, bien que partie prenante dans cette confrontation qui vise à spolier l'un des leurs de ses terres et à " désislamiser " El Qods, se posent en spectateurs et ont parfois des attitudes à la limite de la complicité.

Des relations particulières

Jusqu'à ce jour du 6 février 2009, la Mauritanie était l'un des rares pays de la Ligue arabe, avec l'Egypte et la Jordanie, à entretenir des relations diplomatiques avec Israël au rang d'ambassadeur. Le Qatar, lui, avait seulement un bureau de liaison qu'il a d'ailleurs pris la décision de fermer en même temps que la Mauritanie. On se souvient même que d'aucuns ont pensé que le président Mohamed Ould Abdel Aziz qui avait annoncé le gel des relations de la Mauritanie avec Tel Aviv à partir de Doha, avait été influencé par l'Emir de ce petit Etat du Golfe à la diplomatie agissante et qui ne voulait pas aller seul dans cette rupture.

Dans le contexte préélectoral de l'époque, Ould Abdel Aziz a pris la bonne option. Celle qui tient compte du fait que, depuis toujours, des voix s'élèvent pour demander la rupture de ces relations, établies en 1999 sous le régime du président Maaouiya Ould Taya.

En septembre 1993, les accords d'Oslo, ratifiés par Yasser Arafat et Itzhak Rabin, ont fait sauter quelques verrous dans le monde arabe. Le Qatar, entre autres, accepte l'ouverture d'une représentation commerciale israélienne à Doha. Pour le Maghreb, la Tunisie, le Maroc et la Mauritanie acceptent, selon Freedy Etan, qui sera le premier ambassadeur d'Israël à Nouakchott, et qui déclarait sur les ondes de Radio France Internationale, que la décision mauritanienne de rupture, est loin d'être définitive, d'établir des relations diplomatiques avec Israël mais sans pour autant ouvrir des ambassades. Les relations complètes avec l'Etat hébreu sont ajournées et renvoyées au jour où une paix véritable sera conclue au Proche-Orient. Autrement dit, on se contentera pour le moment du niveau le plus bas qui puisse exister dans les relations entre deux Etats : l'établissement de bureau d'intérêt ou de liaison. C'est l'Espagne qui sert, en attendant, de lien, entre Israël et la Mauritanie.

Processus

En 1999, la Mauritanie franchit le pas et établit des relations diplomatiques pleines et entières avec Israël. Après l'Egypte et la Jordanie, la Mauritanie devient ainsi le troisième pays arabe à nouer des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu.

Au fil des mois, des ministres mauritaniens se rendent en Israël et rendent visite à Ariel Sharon dans son ranch du Néguev. Shimon Péres, aujourd'hui président de l'Etat d'Israël, se rend, lui, à Nouakchott. Des députés de la Knesset visitent la Mauritanie où des médecins israéliens s'établissent. La coopération entre les deux pays s'effectue surtout dans le domaine de la santé. Un centre de traitement du cancer, financé par Israël était presque achevé quand la décision de gel a été prise. Des experts et des spécialistes mauritaniens de l'agriculture auraient été formés en Israël, notamment dans les domaines de l'irrigation au compte-gouttes. En revanche, les relations commerciales entre les deux pays restent limitées. Entre temps, Nouakchott rompt ses relations diplomatiques avec l'Irak et contrairement à d'autres pays arabes comme le Maroc et la Tunisie, ne gèle pas ses rapports avec Israël lorsque la seconde Intifada est déclenchée en septembre 2000.

Ces rapports tenus posent pourtant problème au sein de la classe politique mauritanienne. Les relations avec l'Etat d'Israël ont été décidées par le président Maaouiya Ould Taya renversé

en 2005 par l'actuel chef d'Etat qui commandait alors sa garde présidentielle (BASEP). Du temps du président Sidi Ould Cheikh Abdallahi, élu démocratiquement en mars 2007 puis renversé, lui aussi, par le même Mohamed Ould Abdel Aziz, il était surtout question d'organiser un référendum sur le maintien ou non des relations diplomatiques avec Israël. Même si l'on accepte que la décision de rupture allait être l'issue heureuse de cette solution, d'aucuns pensaient que le président de l'époque hésitait à vexer des Occidentaux préférant donner une allure nationale à tout franchissement du Rubicon.

On se rappelle que fin décembre 2007, l'Assemblée nationale avait rejeté, par 43 voix contre 27 et 2 abstentions, un amendement demandant la suppression du budget prévu pour 2008 consacré à la représentation diplomatique mauritanienne en Israël. Le 28 janvier 2009, plusieurs milliers d'étudiants descendent dans les rues de Nouakchott pour protester calmement contre le blocus israélien de la bande de Gaza et demander la fermeture des ambassades respectives. Sans résultats. Le Haut Conseil d'Etat (HCE) qui s'employait à passer en force sur le plan national, en gagnant le cœur des Mauritaniens, décide du gel des relations avec Israël. Mais Ould Abdel Aziz qui voulait empêcher l'opposition à l'époque de continuer à jouer sur cette corde sensible, avait alors prié les Israéliens de rentrer chez eux mais une année plus tard, le doute persiste.

— Sneiba Mohamed

Les illusions du ministre

Il a suffi d'une visite symbolique, circonstanciée, parce qu'inscrite dans le cadre de la célébration du 8 mars, pour que le ministre de la Santé, Dr.Cheikh Ould Horma qui arpentaient le cadre féérique du Centre hospitalier de la Mère et de l'Enfant (CHME) du Ksar, lance sans ambages que son département est engagé "pour l'amélioration constante des performances du pays en vue de la réalisation des OMD, notamment en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile ".

A l'occasion des festivités marquant le 8 mars, le ministre de la Santé, Dr.Cheikh Ould Horma a soutenu que son département est engagé "pour l'amélioration constante des performances du pays en vue de la réalisation des OMD, notamment en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile ".

Signalons qu'il s'agit de réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de trois quarts le taux de mortalité maternelle. Quelle performance la Mauritanie a-t-elle enregistré dans ce domaine ?

Le taux de mortalité des moins de 5 ans est passé de 1990 à 2008, de 129 à 118 décès pour 1000, alors que l'objectif en 2015 est d'atteindre 86 décès.

Le taux de mortalité infantile est passé durant la même période de 78,15 à 63,42 pour 1.000 naissances normales, alors que l'objectif est de 52,10 en 2015. En matière de mortalité maternelle, 686 Mauritaniennes continuent de mourir pour chaque 100.000 naissances vivantes, l'objectif à atteindre étant de 514 d'ici 2015.

La mortalité néonatale est de 44 pour 1000 naissances normales, alors qu'il faudrait avant cinq ans parvenir à un taux d'environ 29 pour 1.000.

Si on évalue le coût élevé des soins, la faible couverture sanitaire et de la prise en charge sociale des soins de santé, notamment dans l'intérieur du pays, on mesure le défi énorme que la Mauritanie devra déployer pour être au rendez-vous des OMD en 2015.

Certes, le ministre, parlant en homme politique plutôt qu'en technicien, a tenu à valoriser l'intérêt que le président Mohamed Ould Abdel Aziz, son employeur, accorde à la santé et à l'impérieuse nécessité de mobiliser équipements et ressources humaines. Malheureusement, le ministre semble ignorer que plein d'hôpitaux manquent du minimum nécessaire, que le parc des ambulances ressemble à un cimetière et que le personnel qualifié de la santé s'entasse à Nouakchott alors que des hôpitaux à l'intérieur manquent du minimum en termes de compétences. Par exemple, les sages-femmes, les gynécologues et les pédiatres sont une denrée rare au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale.

Ainsi, beaucoup de maternités à travers la Mauritanie manquent de tables d'accouchements, de lits en nombre suffisant, de salles climatisées assez équipées pour hospitaliser les femmes en douleur ou sous surveillance médicalisée après leur accouchement, de matériels de réanimation...

Le ministre de la Santé qui était en visite ce 8 mars au CHME accompagné de son staff pouvait bien aligner ses satisfécits, alors que des centaines de kilomètres plus à l'est, au sud ou au nord, des femmes et des enfants continuent d'attendre la providence.